

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	5
 1. Les institutions de contrôle et d'enquête du droit pénal de l'entreprise	9
Charles-Eric Clesse, Laurent Kennes et Fanny Vansillette	
Section 1. Les organisations internationales de réflexion et de contrôle	10
§1. Le GAFI.....	10
§2. Le Groupe Egmont.....	12
§3. L'Union européenne	13
§4. Le Conseil de l'Europe.....	14
§5. Le FMI et la Banque mondiale.....	14
Section 2. Les organisations nationales de réflexion et de contrôle	15
§1. La CTIF (Cellule de Traitement des Informations Financières)	15
I. Présentation.....	15
II. Les missions	16
A. Centralisation et analyse de l'information.....	16
B. L'opposition à l'exécution d'une opération et transmission de l'information au parquet	17
C. Le secret professionnel de la CTIF.....	17
D. Une compétence d'avis	18
E. Une mission de coordination.....	19
§2. La FSMA (Autorité des services et marchés financiers)	19
I. Présentation.....	19
II. Les missions	20
A. Généralités	20
B. La surveillance des marchés financiers et le contrôle des sociétés cotées	21
C. Le contrôle des produits.....	21
D. Les règles de conduite	22

E. Les prestataires de services financiers et les intermédiaires	22
F. L'éducation financière	23
G. Les pensions.....	23
H. La collaboration internationale	24
III. Le mode d'action	24
A. Un interlocuteur.....	24
B. Les recommandations	24
C. Les mesures correctrices	24
D. Les inspections.....	25
E. La mise en garde	25
F. Suspension	25
G. Les mesures administratives	25
H. Les sanctions administratives	25
Section 3. Les organes d'enquête judiciaires	26
§1. Le ministère public	26
I. Les substituts spécialisés en matière fiscale.....	26
II. Les fonctionnaires fiscaux mis à disposition auprès du ministère public.....	27
III. Le parquet européen	28
§2. Les services de police	29
I. La police fédérale.....	29
II. La police locale.....	30
III. Les fonctionnaires fiscaux mis à la disposition de la police fédérale...	30
Section 4. Les organes d'enquête parajudiciaires	31
§1. Les services d'inspection fiscale	31
I. Présentation de l'AGFisc, de l'ISI et de l'Administration de la TVA.	31
A. L'AGFisc	32
B. L'ISI	32
C. L'administration de la TVA.....	33
II. Les devoirs propres aux services d'inspection fiscale	33
A. L'obligation de conseil	33
B. Le secret professionnel	33
C. L'obligation de dénoncer à l'autorité judiciaire.....	35
1) La portée de l'article 29 du Code d'instruction criminelle	35
2) Les limites à l'article 29 du Code d'instruction criminelle.....	35
3) Les conséquences de la violation de l'article 29, § 2, du Code d'instruction criminelle.....	37

TABLE DES MATIÈRES

4) La portée d'une dénonciation non signée par le fonctionnaire fiscal qui l'a établie – conditions de validité.....	38
III. Les pouvoirs propres aux services d'inspection fiscale.....	38
A. L'accès aux locaux professionnels.....	38
1) Les conditions propres à l'agent.....	38
2) Le but du contrôle	41
3) Les locaux accessibles librement.....	41
4) Le moment du contrôle	44
B. L'accès au domicile	45
1) Définition préalable de la notion de domicile.....	45
2) La visite domiciliaire moyennant autorisation du juge de police	48
3) La visite domiciliaire sur consentement	49
§2. Les services d'inspection de la sécurité alimentaire	50
I. Présentation de l'AFSCA.....	50
II. Les devoirs propres aux services d'inspection de la sécurité alimentaire.....	51
A. L'obligation de conseil.....	51
B. Le secret professionnel	51
C. L'obligation de dénoncer à l'autorité judiciaire.....	51
III. Les pouvoirs propres aux services d'inspection de la sécurité alimentaire.....	53
A. L'accès aux locaux professionnels	53
B. L'accès au domicile	53
1) La visite domiciliaire moyennant autorisation du juge de police	53
2) La visite domiciliaire sur consentement	53
§3. Les services d'inspection économique et des pratiques du marché	53
I. Présentation du SPFÉ et de la FSMA.....	53
A. La DGIE au sein du SPFÉ	54
B. La FSMA	57
II. Les devoirs propres aux services d'inspection économique et des pratiques de marché.....	58
A. L'obligation de conseil.....	58
B. Le secret professionnel	58
C. L'obligation de dénoncer à l'autorité judiciaire.....	59

III. Les pouvoirs propres aux services d'inspection économique et des pratiques de marché.....	59
A. L'accès aux locaux professionnels	59
B. L'accès au domicile	60
1) Généralités.....	60
2) La visite domiciliaire sur consentement	60
3) La visite domiciliaire moyennant autorisation préalable du juge d'instruction	60
4) La visite domiciliaire suite à un flagrant délit.....	60
5) La motivation des autorisations de visite domiciliaire.....	61
C. Les autres méthodes d'enquête spécifiques au SPFE.....	65
D. Les poursuites menées par le SPFE et la FSMA.....	68
1) La procédure à la suite d'une enquête menée par la FSMA....	68
2) La procédure à la suite d'une enquête menée par le SPFE...	70
3) Les questions soulevées par les procédures de poursuites du SPFE et de la FSMA.....	71

2. L'art et le football participent désormais à la prévention contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme..... 73

Damien Holzapfel

Introduction.....	74
-------------------	----

Section 1. Les nouvelles catégories de personnes assujetties aux obligations imposées par la loi anti-blanchiment 75

§1. Les marchands d'art et les antiquaires	75
I. Première condition d'assujettissement : exercer une activité professionnelle de vente ou d'achat ou d'intermédiation à l'achat ou la vente.....	76
II. Deuxième condition : l'achat ou la vente doit porter sur des œuvres d'art ou des biens meubles de plus de cinquante ans.	77
III. Troisième condition : le prix de mise en vente de l'œuvre d'art ou du bien meuble de plus de cinquante ans doit être égal ou supérieur à 10 000 euros.	79
IV. L'obligation d'inscription auprès du Service Public Fédéral Économie ...	80
§2. Les clubs de football professionnels de haut niveau	81
§3. Les agents sportifs dans le secteur du football.....	83
§4. L'ASBL Union Royale Belge des sociétés de football-association	84

TABLE DES MATIÈRES

Section 2. Les obligations devant être respectées par les personnes assujetties.....	84
§1. Les obligations structurelles d'organisation.....	85
I. Désigner la personne qui veille à la mise en œuvre et au respect des dispositions légales	85
II. Désigner un « Anti-Money Laundering Compliance Officer » (AMLCO)	86
III. Définir et mettre en place des politiques, procédures et mesures de contrôle interne proportionnées à leur taille et à leur nature.....	87
§2. L'obligation d'élaborer une évaluation globale des risques – la cartographie des risques	88
§3. Les obligations opérationnelles de vigilance	90
I. L'obligation d'identification et de vérification de l'identité	91
a. L'identification des clients.....	92
b. L'identification des bénéficiaires effectifs.....	93
c. L'identification des mandataires	94
II. L'obligation d'identifier les caractéristiques du client, l'objet et la nature de la relation d'affaires envisagée.....	95
III. L'obligation de vigilance	96
§4. La déclaration de soupçon	97
§5. Le contrôle du respect des obligations.....	98
Section 3. Les sanctions	99
§1. Les sanctions administratives	99
§2. Les sanctions pénales.....	100
 3. La peine de l'être moral	101
Antoine Leroy	
Préliminaires.....	102
Section 1. Les peines classiques	102
§1. Distinction préalable selon la catégorie de personne morale	102
I. Les personnes morales de droit commun.....	102
II. Les personnes morales de droit public dites politiques.....	103
§2. L'amende	104
§3. La confiscation	106
§4. La dissolution.....	107

§5. L'interdiction d'exercer une activité	109
§6. La fermeture	110
§7. La publication et la diffusion	110
§8. L'interdiction.....	111
Section 2. Les mesures alternatives	111
§1. La suspension du prononcé et le sursis	111
§2. La simple déclaration de culpabilité	113
Section 3. Les peines et mesures exclues	113
Section 4. Les dispositifs et modalités procédurales spécifiques	114
§1. Les mesures provisoires.....	114
§2. L'interdiction de participer à un marché public.....	114
§3. L'exclusion du cumul entre responsabilité civile et pénale	115
§4. La perte de la personnalité juridique de la personne morale n'éteint pas la peine	115
Section 5. Les sanctions négociées.....	116
§1. La reconnaissance préalable de culpabilité ou le plaider coupable.....	116
§2. Le régime des repentis.....	118
§3. La transaction pénale	119
§4. La médiation pénale.....	121
Conclusions.....	123

4. Les institutions de contrôle du droit pénal social 125

Charles-Eric Clesse

Introduction.....	126
Section 1. Les organes administratifs	126
§1. Le Service d'information et de recherche sociale (S.I.R.S.).....	126
I. Historique	126
II. Composition	128
III. Missions	128
§2. Les services d'inspection du travail.....	131
§3. Les accords de partenariat et plans pour une concurrence loyale	133

TABLE DES MATIÈRES

Section 2. Les organes judiciaires.....	134
§1. Le Collèges des procureurs généraux	134
§2. Les auditeurs du travail	135
Section 3. Les organes mixtes.....	136
§1. Les cellules d'arrondissement.....	136
§2. Les plateformes	139
I. Considérations liminaires.....	139
II. La plateforme services d'inspection	139
III. La plateforme Justice	140
Section 4. Une vision globale des différents intervenants.....	141
Section 5. Quelques actualités de droit pénal sociale liées aux contrôles.....	142
§1. La violence sur inspecteurs sociaux.....	142
§2. Le fait de filmer les inspecteurs sociaux	145
Conclusions.....	146

5. Jurisprudence récente en matière de saisies et de confiscations 149

Frédéric Lugentz

Préliminaires.....	150
§1. Objet de l'exposé.....	150
§2. Définitions et distinctions.....	151
I. Saisie vs. confiscation	151
II. Indifférence des caractéristiques personnelles de l'inculpé et du prévenu	154
Section 1. Le gel des produits, services et transactions de nature financière et des valeurs virtuelles	156
Section 2. Les saisies	158
§1. Absence de pourvoi en cassation immédiat en matière de saisies	158
§2. Questions controversées – l'état de la jurisprudence	160
I. L'obligation de motivation de la saisie par équivalent – Portée et sanction	160
II. La saisie par équivalent de l'objet du blanchiment	163
III. Aliénation des choses saisies : étendue de la mission des autorités saisissantes.....	164

Section 3. Les confiscations – questions choisies	166
§1. Avantages patrimoniaux tirés directement ou non de l'infraction et instruments de l'infraction – Évaluation, détermination et répartition de la charge de la peine	166
I. L'évaluation des choses confisquées par équivalent	166
II. La nature des avantages patrimoniaux tirés de l'infraction	169
III. La pluralité de condamnés face à la confiscation	169
§2. Pouvoir du juge d'atténuer la confiscation	171
I. En cas de dépassement du délai raisonnable	171
II. Afin de ne pas soumettre le condamné à une peine déraisonnablement lourde	172
A. Confiscation des avantages patrimoniaux tirés de l'infraction et de leur équivalent	173
B. Confiscation des choses qui ont servi à commettre l'infraction ou qui ont été destinées à la commettre	176
1) Confiscation directe de l'instrument de l'infraction	176
2) Confiscation par équivalent de l'instrument de l'infraction	182
Section 4. Les droits des tiers revendiquant la propriété des choses confisquées	184
§1. Le procès au fond – L'article 5ter du titre préliminaire du Code de procédure pénale (T.P.C.P.P.)	184
§2. L'exécution de la confiscation – L'enquête pénale d'exécution (E.P.E.)	187
Section 5. Le cumul de la confiscation et de l'indemnisation de la partie civile	188
Conclusion	197
Publications récentes	197

6. Lutte contre la fraude fiscale : une intégration hésitante des procédures administratives et judiciaires..... 199

François Collon

Section 1. Les prémisses de la loi du 5 mai 2019	200
§1. La loi du 20 septembre 2012 et son annulation partielle par la Cour constitutionnelle le 3 avril 2014	200
§2. L'évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme	202

TABLE DES MATIÈRES

§3. L'érosion de l'autorité erga omnes de la chose jugée en matière pénale	205
§4. Le caractère incomplet de la loi du 26 mars 2018 relative au renforcement de la croissance économique et de la cohésion sociale.....	206
Section 2. La loi du 5 mai 2019 et ses conséquences en matière de procédure pénale fiscale	208
§1. Dénonciation.....	208
§2. Concertation	210
§3. La fixation des impôts par le juge pénal	212
§4. Le cumul des amendes fiscales et des sanctions pénales.....	216
Conclusions.....	217